



ALTERNATIVES ^{#09}

Magazine d'information des services publics des déchets • Octobre 2024

**L'agent
d'accueil**

8

**Sensibiliser les
enfants à l'environnement**

10

**Bricolons
différemment**

17

VOS CONTACTS

par compétences



Collecte

www.lerouillacais.fr

05 45 96 99 40

Prévention et traitement

Calitom



Prévention

www.grand-cognac.fr

05 45 36 64 30

Collecte et traitement

Calitom



Prévention et collecte

www.ppmv.grandangouleme.fr

N°Vert : 0 800 77 99 20

Traitement

Calitom



Prévention, collecte et traitement

www.calitom.com

N°Vert : 0 800 500 429

Alternatives

Magazine d'information des services public des déchets

Renseignements liés à la publication : N° vert 0 800 500 429 -

www.calitom.com - Facebook @Calitom16

Plusieurs collectivités agissent sur le département de la Charente en matière de prévention, de collecte et de traitement des déchets. Selon la nature des renseignements recherchés, contacter la collectivité de référence mentionnée sur la carte. Les articles de ce magazine précisent si nécessaire toute particularité de territoire.

- **Directeur de publication du magazine** : Michaël Laville
- **Rédaction et mise en page** : service communication Calitom
- **Photos** : Calitom, AdobeStock, GrandAngoulême
- **Impression** : Rivet Presse Edition - 192 400 exemplaires
- **Périodicité** : 3 fois par an
- **Dépôt légal** : octobre 2024
- **ISSN** : 2825-1172
- **Éditeur** : Calitom, 19 rte du Lac des Saules, ZE la Braconne, 16600 Mornac.



PEFC
1001-136





Le début DES OPTIMISATIONS ANNONCÉES

Cet automne marque le début du déploiement des différentes mesures issues des études d'optimisation lancées en début de mandat et validées par les élus du comité syndical de Calitom.

A un an de l'objectif fixé par la Loi de Transition Energétique de réduire de 50% les tonnages enfouis en centre de stockage et du passage de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes à 65€/la tonne enfouie, ces évolutions vont considérablement agir sur les tonnages recyclés, compostés et enfouis.

Les résultats incomparables du nouveau schéma de collecte et de l'usage de sacs transparents pour les ordures ménagères nous ont conduits à accélérer sa généralisation, de manière à ce que fin 2025, tous les habitants profitent des bénéfices du dispositif, tant en matière de recyclage que de réduction des déchets. Observés au niveau national, nos choix ont suscité le déplacement début octobre en Charente de Sylvain Waserman, Président-Directeur Général de l'ADEME*, venu peut-être reconsidérer l'intérêt de la redevance incitative sur les territoires déjà très bons élèves du tri comme le notre. La baisse de 40% des ordures ménagères obtenues par nos orientations influencent déjà de nombreuses collectivités qui ont, ou vont très prochainement, reproduire ce schéma.

Autre piste d'optimisation : la mise en place du PASS VALO sur les pôles de valorisation (déchèteries) de Calitom qui mettra fin à la prise en charge coûteuse pour les charentais des déchets provenant des départements voisins. Gratuit et sans modification des conditions d'apports, ce pass permettra une meilleure identification des usagers du service.

Toutes ces évolutions techniques ne nous font pas perdre de vue le plus important... l'éducation aux gestes de prévention et de tri, la sensibilisation des plus jeunes notamment pour qui nous nous efforçons de faire les meilleurs choix en matière de collecte et de traitement pour l'avenir...

Très bonne lecture de ce numéro de fin d'année.

Michaël LAVILLE,
Président de Calitom

SOMMAIRE

Octobre 2024

06

LES ACTUS

**Moins de déchets
chez les assistantes maternelles**

08

FICHE MÉTIER

**L'agent d'accueil au standard téléphonique
pour répondre aux questions des usagers**

10

LE DOSSIER

**Sensibiliser les enfants à l'environnement
pour former les citoyens de demain**

14

DANS LES TERRITOIRES

**Sacs transparents : d'un territoire test
à l'ensemble des collectivités de Calitom**

15

ZOOM SUR

Le PASS VALO

17

UN PAS DE + VERS LE ZÉRO DÉCHET

Bricolons différemment

18

INITIATIVES LOCALES

L'association "La Fête du Cognac"



11 juillet 2024 - Photo des agents de Calitom par Yann Arthus-Bertrand



27 juin 2024

Les étoiles de l'environnement et du climat
Étoile de la sobriété heureuse à l'Eco-Hameau d'Echoisy



24 juin 2024

Formation des référents de site de compostage en établissement - Dirac



Été 2024

Sacs réutilisables sur les marchés de producteurs de Pays pour réduire les déchets

Prévention



Moins de déchets chez les assistantes maternelles

Dans le cadre du programme de prévention départemental des déchets J'agis pour Réduire, Calitom et le Département de la Charente se sont associés pour organiser la première formation de sensibilisation des assistantes maternelles à la réduction des déchets et à l'utilisation des couches lavables.

Alors que les couches classiques représentent encore 6% du poids des déchets produits en Charente et ne sont pas sans conséquence sur la santé et le budget, chacune a pu comparer la composition et le coût des couches jetables et lavables, et tester l'absorption des couches lavables.

20 assistantes maternelles ont pu participer à cette première formation au mois de juin. A l'issue, toutes se sont vues remettre un kit comprenant 2 couches lavables, 1 savon liquide et 1 savon solide pédiatrique provenant de Charente, 1 dose de lessive liquide charentaise et 1 livre sur les astuces zéro déchet.

La Charente compte au total 1 450 assistantes maternelles. D'autres sessions de sensibilisation sont programmées en 2024 et 2025 en collaboration avec le Département.

L'aventure Zéro Déchet à l'Alpha

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD), partez à « l'aventure Zéro Déchet » du 4 au 29 novembre prochain, à la médiathèque l'Alpha à Angoulême.

Mercredi 6 novembre à partir de 16h à l'auditorium, faites le plein d'astuces déjà testées et approuvées par des familles lors d'un retour d'expérience.

Pendant 1 mois, participez à différents ateliers autour des alternatives aux produits ménagers dangereux et cosmétiques, à la seconde vie des anciens PC, aux logiciels libres, au repair café...

Retrouvez l'intégralité du programme et les modalités d'inscription aux ateliers sur le site www.lalpha.org

Collecte des déchets - GrandAngoulême

2025 : généralisation de la collecte des bacs ou sacs noirs tous les 15 jours

A partir du 6 janvier 2025, GrandAngoulême généralise la nouvelle fréquence de collecte des ordures ménagères résiduelles (sacs et bacs noirs) à l'ensemble de son territoire : celle-ci aura désormais lieu tous les 15 jours, comme c'est déjà le cas depuis le 1^{er} janvier 2023 dans 18 communes de l'Agglomération. L'objectif est d'adapter la collecte à la baisse constante de tonnage, constatée lors des différentes tournées. Cette nouvelle fréquence participe également à la maîtrise des coûts de fonctionnement du service.

Ne seront pas concernés les grands axes collectés le soir, le cœur d'Agglomération ainsi que certaines zones spécifiques pour des raisons techniques.

La restructuration de l'ensemble des tournées de collecte engendre également dans de nombreux cas un changement de jour de collecte. Un courrier, à conserver, sera envoyé dans toutes les boîtes aux lettres fin décembre. Il indiquera la fréquence et l'éventuel nouveau jour de la collecte.

Le service **Déchets Ménagers**

VOUS INFORME

**NOUVEAU
CALENDRIER
DE COLLECTE**



Visuel de l'enveloppe qui sera transmise dans les boîtes aux lettres fin décembre avec la fréquence et le jour de collecte.

National

Matériaux du bâtiment : une nouvelle filière

Dans le cadre de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC), la filière REP (responsabilité élargie du producteur) a été mise en place pour les produits et matériaux de construction du bâtiment.

Grâce à une éco-contribution ajoutée au prix de vente des produits, les metteurs sur le marché prennent en charge financièrement leur traitement et leur valorisation en fin de vie.

▪ Les produits concernés :

- gravats,
- bois,
- toxiques,
- menuiseries vitrées,
- plâtre,
- plastiques rigides,
- ferraille,
- amiante.



En Charente, c'est l'éco-organisme Valobat qui prend en charge ces filières du bâtiment.

270 KG

DE DÉCHETS PAR CHAT
ET PAR AN

Privilégiez les litières végétales !



FICHE MÉTIER

L'AGENT D'ACCUEIL AU STANDARD TÉLÉPHONIQUE *pour répondre aux questions des usagers*



Les agents d'accueil téléphonique des services déchets sont là, aux numéros verts, pour aider les usagers dans leurs demandes et démarches au quotidien. Conseils pratiques sur les consignes, réservation de matériel, signalements d'oublis de collecte, horaires d'ouverture des déchèteries...

Grâce à la globalité de leurs connaissances, les agents qui assurent la prise en charge des lignes dédiées aux questions de gestion des déchets sont en capacité de fournir toutes les réponses et solutions de premier niveau. Dans le cas contraire, ils vont rechercher l'information en interne, orienter éventuellement vers le bon interlocuteur au sein des services ou en externe, ou enregistrer la demande pour transmission et prise en charge par la personne concernée. Ces missions sont complétées par de l'accueil physique, la gestion du courrier et des colis, la réponse aux demandes faites par mail ou via le site internet...

LE SAVIEZ-VOUS ?

CONSIGNES

Questions, signalements... ne contactez pas votre mairie mais directement les services concernés : Calitom, GrandAngoulême ou la CDC du Rouillacais.

Pour une prise en charge plus rapide de vos demandes, pensez aux formulaires et adresses mails "contact" disponibles sur les sites internet.

CONSÉQUENCES

Votre mairie n'a pas tous les éléments pour répondre à vos questions. Elle vous invitera à contacter les collectivités en charge des déchets ou nous transmettra votre demande, ce qui peut rallonger son traitement.

Les appels téléphoniques sont nombreux. L'attente peut être relativement longue avant la mise en relation avec l'agent d'accueil. Selon les situations, certains appels peuvent nécessiter plus ou moins d'échanges.

PETITS MOTS croisés

Accueil de Calitom, GrandAngoulême et de la CDC du Rouillacais confondus, 22 000 appels sont réceptionnés chaque année. A cela s'ajoute également, les demandes transmises par mail, déposées sur les réseaux sociaux ou via les formulaires électroniques disponibles sur les sites internet, l'équivalent de 5 500.



Appels de particuliers, d'élus et communes, de professionnels, d'écoles... nous répondons à tous et les demandes sont extrêmement variées (débordement de colonnes à verre, bac cassé, refus de collecte, ouverture des déchèteries, consignes de tri, visites de site, réservation de composteurs, dépôts de pneus et d'amiante, jours de collecte, décalage des jours fériés...). Pour apporter la juste réponse ou orienter correctement la demande, il est très important de poser une série de questions permettant de comprendre précisément le besoin ou la situation. En cas de demande de réservation ou de réclamation, nous enregistrons un ticket d'intervention avec les coordonnées, la nature du problème, l'historique le cas échéant, qui sont automatiquement transmis à la personne concernée pour prise en charge. Ceci prend parfois un certain temps à réunir et enregistrer dans le logiciel de suivi qui permettra de tracer toutes les étapes de traitement du ticket. La saturation des lignes peut créer de l'attente et de l'agacement de la part de certains de nos interlocuteurs. Mais notre mission est bien d'apporter le meilleur service possible aux usagers.



Vanessa (Calitom), **Isabelle, Karine et François** (GrandAngoulême), **Etienne et Rémi** (CDC du Rouillacais)



RAPPEL



Subventions prévention

(protections, lingettes, poules...) faites la demande directement sur le site jagispourreduire.com



Respect et courtoisie

qu'elle que soit la situation, agressivité et insultes n'accélèrent pas la prise en charge.



Grand Cognac 1^{er} janvier 2025

à compter de cette date, toute réclamation de collecte sur ce territoire devra être faite aux services de Grand Cognac

SELON VOTRE COMMUNE DE RÉSIDENCE, CONTACTEZ POUR VOS QUESTIONS COLLECTE

• **Calitom** : au 0 800 500 429 ou via www.calitom.com

• **GrandAngoulême** : au 0 800 77 99 20 ou via www.ppmv.grandangouleme.fr

• **la CDC du Rouillacais** : au 05 45 96 99 40 ou via www.lerouillacais.fr

Sensibiliser les enfants à l'environnement pour former les citoyens de demain

Alors que les programmes scolaires prévoient une éducation à l'environnement et au développement durable des enfants, les collectivités en charge de la prévention des déchets en Charente proposent et financent depuis plus de 15 ans des programmes pédagogiques spécifiques auprès des établissements scolaires. Car donner les clés pour comprendre les enjeux écologiques dès le plus jeune âge, c'est permettre aux citoyens de demain d'agir et d'adopter des gestes éco-responsables.

▪ Un engagement fort des collectivités

L'éducation au développement durable fait partie des missions de l'école et repose à la fois sur les programmes scolaires et des projets pédagogiques impliquant les élèves. Elle est aujourd'hui au cœur des enseignements du CP à la classe de terminale. L'objectif est clair : les élèves sont appelés à être des acteurs majeurs de la transition écologique, les écoles et les établissements des lieux exemplaires de la protection de l'environnement.

Alors que le programme local de prévention et de réduction des déchets charentais s'est fixé des objectifs ambitieux, l'un des 8 enjeux pour y parvenir est celui de sensibiliser les citoyens, dont le public scolaire.

Tous les ans, les collectivités en charge de la prévention des déchets proposent aux écoles de Charente et structures spécialisées, des programmes pédagogiques complets de sensibilisation.

Se déroulant sur une année scolaire, ils combinent des interventions en classe, un travail de recherche de la part des enfants, des actions concrètes dans l'école et la visite de sites de traitement.

▪ Des programmes soutenus par les institutions

Les programmes sont menés en partenariat étroit avec les acteurs du monde scolaire et bénéficient du soutien de la Direction des services Départementaux de l'Éducation Nationale. Les contenus sont toujours adaptés aux attentes des programmes ou des enseignant·e·s et accompagnés de documentation et nombreux outils interactifs. Les écoles qui le souhaitent peuvent aussi s'inscrire dans la démarche nationale de labellisation E3D "Ecole et Etablissement en Démarche de Développement Durable".



Les programmes pédagogiques sont financés à 100% par les collectivités qui portent les actions de prévention et de réduction des déchets :

Calitom
(196 000 €),
GrandAngoulême
(55 000 €) et
Grand Cognac

Année scolaire
2023-2024

187
classes de primaire
sensibilisées,
soit 3 260 élèves

90
classes sensibilisées
dans 12 collèges
soit 2 440 élèves

3 642
élèves venus visiter
les sites de traitement
de déchets de Calitom

Les thématiques proposées de la petite section au lycée

Chaque collectivité bénéficie de son propre programme d'animations scolaires.

Grand Cognac Petite section > CM2

- Compostage
- Jardinage au naturel
- Le gaspillage alimentaire
- Consommation responsable
- Du potager à mon assiette
- Que se passe t-il dans mon assiette ?
- Histoire de poubelles
- Réparation, création, réemploi

- ### Calitom CP > CM2
- Tri et recyclage
 - Compostage
 - Jardinage durable
 - Le gaspillage alimentaire
 - Consommation responsable
 - Surcyclage, réparation, création, réemploi

GrandAngoulême CP > CM1

- Rouletaboule
- Compostage
- Le gaspillage alimentaire
- Consommation responsable
- L'alimentation responsable
- Alternatives aux produits dangereux

Uniquement par Calitom

Collèges et lycées



Smartphone



La mode jetable



Les règles zéro déchet



Produits dangereux



Escape Game 5R-0D

▪ Un réseau d'associations partenaires pour construire et animer une partie des programmes

Si certaines interventions scolaires sont réalisées par des animateurs des collectivités, d'autres sont assurées par des associations partenaires agréées par l'Éducation Nationale et expertes dans leur domaine que les collectivités financent.



Charente Nature : tri/recyclage, gaspillage alimentaire, consommation responsable, compostage, Rouletaboule

Jardins d'Isis : jardinage durable

L'Oasis du Coq à l'Âme : compostage

Le Carré Bouge : surcyclage, création, réemploi

Les Jardins Respectueux : visite du jardin pédagogique

Régalade : gaspillage alimentaire

Perennis : jardinage au naturel, compostage...

Un partenariat qui permet une complémentarité des thématiques abordées.



Visites de sites

Pour mieux comprendre la gestion des déchets en Charente et faire un lien concret avec les animations scolaires, des visites de sites sont proposées : pôle de valorisation (déchèterie), jardin pédagogique, centre de tri Atrion à Mornac ou centre de stockage des ordures ménagères de Valoparc à Ste-Sévère, tous deux dotés de parcours pédagogiques.

Pour les écoles de son territoire, lorsque la visite a lieu dans le cadre d'un programme pédagogique, Calitom rembourse les frais de transport engagés.



Zéro déchet au collège : une convention départementale

Dans l'objectif d'engager les 38 collèges de Charente dans la mise en place d'un plan d'actions internes de réduction des déchets, une convention de partenariat pour le développement de la prévention a été signée en juillet 2022 par le Département de la Charente, l'Education Nationale, Calitom et les agglomérations d'Angoulême et de Cognac.

Tous les acteurs des établissements sont engagés dans une démarche d'éco-exemplarité et de prévention.

▪ Un accompagnement spécifique pour les établissements volontaires, les collèges et lycées

En cohérence avec les interventions proposées en classe, les établissements volontaires ont la possibilité d'être accompagnés dans la gestion de leurs déchets. Les actions peuvent être variées :

- mise en place d'une nouvelle politique d'achat,
- tri des déchets de classe, de bureaux, d'entretien et des biodéchets de la cantine avec des contenants de tri,
- installation d'une signalétique,
- sensibilisation des enseignants et employés,
- travail sur les menus et quantités de la cantine...

Au-delà de l'intérêt éducatif, les bénéfices sont à la fois économiques et environnementaux.

À ce titre, dans le cadre du partenariat avec les collèges de Charente (voir encadré ci-contre), les 20 collèges du territoire de compétence de Calitom seront suivis d'ici à 2026. Cet accompagnement, nommé PAC 2025, consiste en un diagnostic des flux de déchets suivi de la mise en place d'actions de réduction, en collaboration avec les services techniques, la restauration, les équipes pédagogiques, la direction et les élèves.

Sur demande, des formations sont organisées dans les collèges et lycées qui ont l'obligation d'avoir des éco-délégués pour organiser des actions autour du développement durable.

Plus d'infos : consultez les programmes de vos collectivités

Chacune des trois collectivités bénéficie de programmes pédagogiques et de conditions spécifiques. Pour plus d'infos, rapprochez-vous de votre collectivité.

Calitom



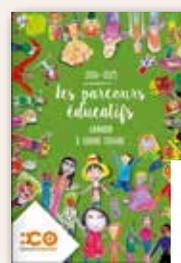
www.calitom.com
0 800 500 429

GrandAngoulême



www.grandangouleme.fr
0 800 77 99 20

Grand Cognac



www.grand-cognac.fr
05 45 36 64 30



Rencontre

Engagée avec Calitom depuis 2009, l'école primaire Jean de la Fontaine à Mansle-les-Fontaines s'inscrit chaque année aux programmes pédagogiques. L'établissement a été retenu pour participer tout au long de l'année scolaire à un projet autour du fleuve et des déchets. Rencontre avec Tom LEPAGE, directeur.

L'école primaire de Mansle-Les-Fontaines comprend 194 élèves, avec 8 classes de la Toute Petite Section au CM2, et 1 dispositif ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire).

*** La structure TEO à la Rochelle (Territoires Environnement Océan) mène des actions éducatives visant à informer les jeunes générations aux enjeux environnementaux, en particulier à la pollution plastique et à la préservation des écosystèmes marins.**

Comment les animations pédagogiques s'intègrent aux programmes scolaires ?

Dans sa circulaire de rentrée, le Ministère de l'Education nationale a demandé à mettre encore plus l'accent sur la protection de l'environnement et la transition écologique. Les programmes ont été révisés dans ce sens. Les interventions proposées permettent donc de traiter d'une partie des programmes scolaires, et ce à plusieurs niveaux : en sciences, en développement durable, en arts plastiques et en éducation morale et civique dans la mesure où nous formons des citoyens de demain engagés et éclairés sur les enjeux sociétaux importants des années futures.

Que vous apportent-elles ?

Les enseignants apprécient l'expertise des intervenants et la pédagogie mise en place, les enfants sont en mouvement. C'est une approche globale entre les interventions en classe et les visites sur le terrain. Il faut souligner aussi la prise en charge financière totale par la collectivité qui représente un avantage important et permet aux enfants d'avoir accès à ces connaissances. Sans quoi, nous ne pourrions certainement pas en faire autant.

Cet accompagnement a-t-il initié des actions au sein de l'école ?

Comme les animations se tiennent sur une année scolaire et reviennent tous les ans au sein de l'école, ça crée une dynamique auprès des élèves et des classes. Nous avons remis en place le composteur, qui est géré par les élèves de l'ULIS, et installé des bacs pour récupérer et trier tous les biodéchets de l'école. Nous nous interrogeons sur le fait de nous engager dans la labellisation E3D "Ecole en Démarche de Développement Durable".

Vous êtes engagés sur un nouveau projet cette année ?

Deux classes vont suivre les programmes pédagogiques et deux autres vont participer, avec le collège, à un projet d'un an avec TEO* de la Rochelle et Calitom. L'objectif est de prendre conscience que beaucoup de déchets qui se trouvent dans l'océan sont rejetés par le fleuve. Les enfants vont réaliser une exposition à partir de déchets, visiter le centre de tri et finir par une visite de TEO à Rochefort pour découvrir les bacs à marée... Du 14 octobre au 6 novembre, l'exposition "Sondes Océanes", créée par un artiste plasticien à partir de déchets plastiques de la mer, sera à Mansle.



Sacs transparents : d'un territoire test à l'ensemble des collectivités de Calitom

Dans l'objectif d'améliorer le tri et le recyclage des déchets, une expérimentation a été lancée en 2022 sur deux territoires volontaires, la commune de Chasseneuil et la communauté de communes du Rouillacais : collecter les ordures ménagères dans des sacs transparents à la place des traditionnels sacs noirs. Après des résultats probants, ce test est en cours de généralisation sur différents territoires de Charente.

-40% d'ordures ménagères, +15% de tri dans les sacs jaunes : le passage à la collecte en sacs transparents des ordures ménagères permet d'améliorer significativement et durablement les gestes de tri. C'est le constat réalisé sur les deux territoires tests. Les élus de Calitom ont ainsi décidé de pérenniser ce nouveau mode de collecte à l'ensemble des collectivités de Calitom. Après la CDC de Val de Charente qui a rejoint le dispositif, les CDC Coeur de Charente, 4B et Lavalette Tude et Dronne sont en cours de

déploiement. Parallèlement, cette mise en oeuvre s'accompagne d'un changement de fréquence de collecte : tous les 15 jours pour les ordures ménagères, toutes les semaines pour les sacs jaunes. Et tous les foyers sont dotés de bacs individuels pour une collecte en porte-à-porte.



En charente Limousine

La Résidence "La Maison des 1001 Couleurs" de l'ADAPEI Charente qui accueille sur Abzac des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique, s'est engagée dans une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire. Accompagnés durant un an dans un programme global participatif par Calitom, la direction, les soignants et 40 résidents se mobilisent depuis septembre afin de mettre en place des pistes concrètes d'amélioration et d'évolution de la chaîne alimentaire au sein de leur établissement : gestion des achats alimentaires, les portions, le compostage, la création possible d'un jardin partagé.



Semaine Européenne de la Réduction des Déchets

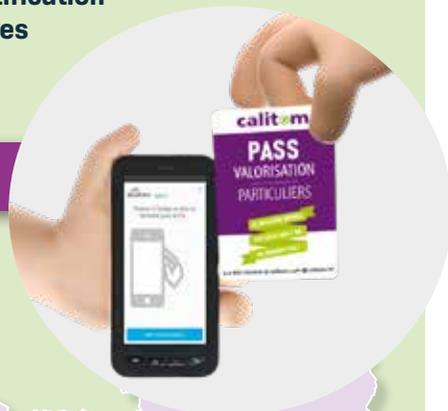
Du 16 au 24 novembre prochain, se tient la SERD sur le thème du gaspillage alimentaire. De nombreuses animations se dérouleront en Charente. Le programme J'agis pour Réduire, proposera l'exposition Sonde Océanes à Mansle, le spectacle « Ratatouille Rhapsody » aux scolaires, l'intervention de Dominique Nicolas du Crépaq sur la « Précarité alimentaire étudiante », le spectacle « Climax » de la compagnie Zygomatiques, la fête de la gratuité à Calitorama... **Tout le programme sur jagispourreduire.com**

ZOOM SUR

Le PASS VALO

En 2022, les élus de Calitom ont validé un programme de modernisation des pôles de valorisation (déchèteries). Cette mesure comprenait l'identification par carte, destinée à limiter les apports de déchets venant des départements voisins et les comportements inappropriés à l'égard des consignes et des agents.

22 SITES ACCESSIBLES EN PASS VALO



Un dépliant explicatif, avec formulaires de demande, sera distribué aux habitants. La réception de ce document lancera la mise en service des PASS.

MODALITÉ DU PASS



Gratuit



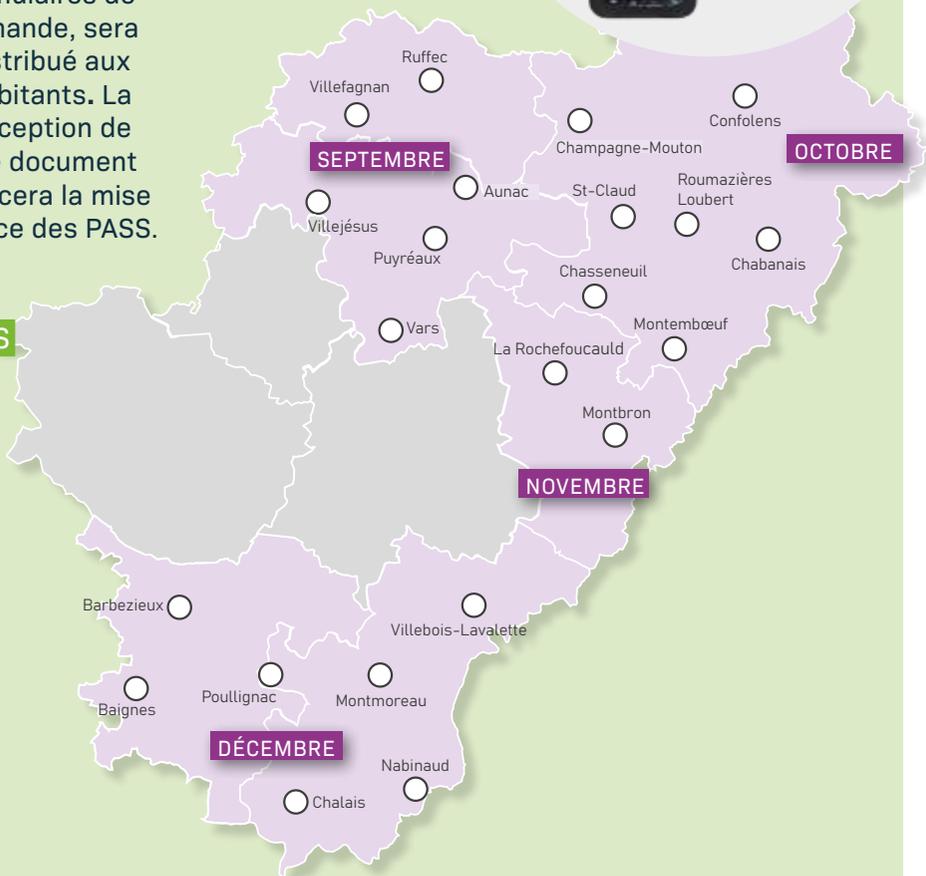
Particulier



Un par foyer



Nombre de passage et quantités en terme d'apports de déchets **identiques**



POUR OBTENIR VOTRE PASS VALO



calitom.ecocito.com

Après réception et enregistrement de votre demande, votre PASS vous sera adressé par La Poste sous 1 mois.

La demande peut également se réaliser par papier. Télécharger le formulaire sur calitom.com

LES BONNES PRATIQUES

LA REPRISE DES PNEUS



Depuis le 1^{er} janvier 2024, les particuliers peuvent déposer gratuitement jusqu'à 8 pneus usagés par an chez un distributeur, sans obligation d'achat de nouveaux pneus.

Cette mesure a pour objectif de contribuer à lutter contre les dépôts sauvages et favoriser le recyclage des pneumatiques sous forme de gazons synthétiques, de revêtements routiers ou encore de toitures. Elle a été mise en place dans le cadre de la Loi de Transition Ecologique.

Autre possibilité : en dernier recours, Calitom organise une collecte des pneus sur 3 pôles du département à des dates et des conditions spécifiques (4 pneus par foyer pour les véhicules légers, 2 pneus pour les motos, propres, secs non déchirés et sans jante).

Tout apport doit faire l'objet d'une inscription préalable au numéro vert 0 800 500 429.

LES MENUISERIES VITRÉES



Vous faites des travaux de rénovation et vous avez des menuiseries vitrées à changer ? Une nouvelle filière est dorénavant disponible sur les pôles de valorisation (déchèteries).

Les menuiseries vitrées disposent désormais d'une nouvelle filière sur une majorité de pôles de valorisation, afin d'être recyclées.

Sont acceptées : tous types de menuiseries vitrées, que ce soit en aluminium, en bois ou en plastique. La vitre ne doit pas être cassée. (acceptée si elle est simplement fêlée).

Filière disponible sur l'ensemble des sites de Charente hors Aunac, Chabanais, Champagne-Mouton, Cognac, Confolens, Montbron, Roumazières-Loubert, Villebois-Lavalette, Dirac, Mouthiers-sur-Boëme, Fléac et Soyaux.



Un doute ?

www.calitom.com

www.pluspropremaville.fr

Les agrumes



Oranges, mandarines, citrons, pamplemousses... Les peaux de ces agrumes sont épaisses, alors où les jeter ?

Vous pouvez les mettre dans votre composteur, individuel ou collectif. Pour que la dégradation se fasse, plus rapidement, pensez à les couper en petits morceaux avant. Mieux vaut également éviter d'en mettre de trop grosses quantités en même temps. Et surtout, incorporez-les bien au reste des déchets dans le composteur en brassant le contenu.

UN PAS DE + vers le zéro déchet

BRICOLONS DIFFÉREMMENT

Huile de lin, cire naturelle, colle à base d'amidon, bandes adhésives, de nombreuses alternatives existent aujourd'hui pour éviter les produits chimiques. Elles proposent des produits tout aussi qualitatifs et performants. Quelques gestes simples peuvent également être mis en pratique pour tendre vers le zéro déchet :



Avant d'acheter du matériel de bricolage :

- Est-ce un besoin occasionnel ou régulier ?
- Est-ce que je peux l'emprunter dans mon entourage ou auprès d'un voisin ?
- Est-ce que je peux le louer ou l'acheter d'occasion ?



Pour les achats neufs, opter pour du matériel de qualité et à investir en commun.



Éviter au maximum les produits chimiques et privilégier les produits écolabellisés, naturels.



Ajuster les quantités nécessaires et favoriser les techniques utilisant peu de produits chimiques.



Bien entretenir et nettoyer ses outils et son matériel de bricolage pour les faire durer.



Aménager des rangements adéquates pour préserver vos outils et matériaux.



Trier et ranger les outils par catégorie. Cela renforcera leur visibilité et évitera d'acheter en doublon.

2 labels à privilégier



Ces écolabels garantissent que le produit respecte des critères environnementaux, mais également protège les consommateurs des produits à risques.



RAPPEL

Les produits de bricolage comportant des **pictogrammes de danger**, ils doivent être apportés en pôle de valorisation (les restes de produits, emballages vides, outils et chiffons souillés), ainsi que les matériels électriques et les batteries hors d'usage.

Plus d'astuces et conseils sur [jagispourreduire.com](https://www.jagispourreduire.com)

L'association "La Fête du Cognac"



Créée il y a 25 ans dans l'objectif de promouvoir le Cognac et ses produits locaux lors d'un événement festif et convivial, la fête du Cognac rassemble aujourd'hui 29 000 visiteurs sur 3 jours. Pour réduire l'impact de la manifestation, l'association organisatrice est engagée dans une démarche exemplaire de réemploi et de gestion des déchets.

Q. D'où provient l'idée de ce décor atypique ?

R. Depuis la création de l'événement et dans un souci d'économie au départ, nous avons créé les décors avec des objets et des matériaux récupérés auprès d'entreprises, en déchèterie... Nous avons poursuivi cette démarche au fil des années. On aime surprendre en détournant les produits et cela créé un décor unique, un univers. L'idée vient avec la matière qu'on récupère. Des extincteurs deviennent des luminaires, des bouteilles de gaz servent de tabourets ou d'abat-jours, des containers maritimes en fin de vie sont transformés en cabanes de restauration, les douelles servent pour des tables, de l'habillage... Nous faisons tout au sein de notre atelier. Une partie est confiée à "Monic la Mouche" (décorateurs d'événements dont le Hellfest), à partir de nos matériaux.



Plus le festival est soigné et bien décoré, plus les gens sont respectueux et moins ils jettent. L'image qu'on apporte dès le départ induit le fait de jeter moins.



Q. Comment gérez-vous les déchets de l'événement ?

R. Avec 22 000 assiettes servies sur 3 jours, la restauration est ce qui génère le plus de déchets. Depuis trois éditions, nous collaborons avec les Jardins Respectueux de Châteaubernard pour les trier et les valoriser. Le défi : 0 poubelle sur l'événement et 98% des déchets valorisés ! 3 pôles de tri sont installés. Les festivaliers trient leurs déchets sur l'une des grandes tables de tri de 11 mètres linéaires chacune fabriquée par l'association avec les Jardins. Elles s'intègrent pleinement au décor. La vaisselle et les serviettes, compostables, servent avec les biodéchets à faire du compost pour les Jardins. Les coquilles de moules, huîtres, escargots permettent de réhabiliter les chemins des Jardins. Les couverts en bois sont utilisés en combustibles

pour les barbecues. Les barquettes en aluminium et le carton sont recyclés. Le pain restant est donné à des animaux ou pour la fabrication d'une bière locale. Les gobelets sont réutilisables. Quant aux bouteilles en verre, elles sont collectées par Eco In Pack pour être réemployées.

Q. Comment ces initiatives sont accueillies ?

R. Que ce soit auprès du public ou des bénévoles, il y a un vrai volet pédagogique et de sensibilisation. On essaie de simplifier au maximum le travail des bénévoles. Et les festivaliers font la démarche de trier eux-mêmes, les bénévoles étant là pour les accompagner. On remarque aussi que plus le festival est soigné et bien décoré, plus les gens sont respectueux et moins ils jettent. L'image qu'on apporte est importante.

Q. Vous menez d'autres actions pour réduire votre impact ?

R. En termes de mobilité, nous avons mis en place des navettes avec Grand Cognac, et une plateforme de covoiturage. L'utilisation du vélo a été encouragée avec une station temporaire à la gare et des supports à vélo à l'entrée du festival construits par Vélod'Vie. Nous utilisons des toilettes sèches depuis plus de 10 ans, que nous avons fabriquées. Les produits de restauration sont locaux. Et en matière de communication, le papier a été réduit de moitié.

Q. Qu'en retirez-vous ?

R. D'abord une satisfaction, car nous souhaitons faire les choses bien jusqu'au bout. C'est une cohérence, un tout. Le public est sensible également aux questions environnementales. Et c'est une démarche remarquée par les institutions publiques qui y portent un vrai intérêt. Il y a aussi une dynamique locale qui va dans ce sens.

Interview de Cédric Faria et Esther Vayssié

Président et responsable communication de l'association "La fête du Cognac"

En chiffres

29 000
VISITEURS

4 SALARIÉS
à temps plein

650
BÉNÉVOLES

UN RÉSEAU
D'ASSOCIATIONS
PARTENAIRES
qui apportent leur soutien
dans leurs domaines

0 POUBELLE
SUR
L'ÉVÉNEMENT
98% des déchets valorisés

3 PÔLES DE TRI
de 11 mètres linéaires

Prochaine édition de la Fête
du Cognac les 24, 25 et 26
juillet 2025 aux abords du Parc
François 1^{er} à Cognac.

Toutes les infos sur
lafeteducognac.fr
ou les réseaux sociaux
(Facebook, Instagram).

LA CIE ZYGOMATIC PRESENTE

CLIMAX

SPECTACLE BURLESQUE MUSICAL



LE 20 NOVEMBRE 2024 À 20H30 - GRATUIT
SALLE PAUL DAMBIER À CHAMPNIERS

Spectacle financé par le programme J'agis pour Réduire

J'AGIS
pour réduire
Charente